

Avis public à la concurrence

Maître d'ouvrage :

Commune de VALBONNAIS
Mairie – 740, rue Pincipale
38 740 VALBONNAIS
Tel : 04 76 30 21 19 / email : communedevalbonnais@wanadoo.fr

Article 1 : Objet de la consultation

L'objet de la présente consultation est une mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection transformation du chemin de la Sauzerie en route forestière accessible aux camions avec places de dépôt et aires de retournement.

Le projet sera complété par une piste qui devra desservir le bas du versant (parcelles 13, 17, 19 et 21 de la forêt communale).

Lieu d'exécution : Territoires communaux de Valbonnais et de Saint Laurent en Beaumont

Article 2 : Contenu de la prestation de maîtrise d'œuvre

La prestation de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments suivants :

1) PRO : Etude de projet

Le projet comprendra les ouvrages et les infrastructures nécessaires pour permettre d'aller chercher les bois sur la Sauzerie. Il devra respecter les écoulements naturels, les éléments paysagers et environnementaux du secteur.

Une attention particulière est attendu sur le projet étant donné sa proximité avec les lieux fréquentés de la commune de Valbonnais.

Le projet devra s'insérer dans le budget imparti ayant fait l'objet d'une demande de subvention.

2) ACT : Assistance à la passation de contrat

Conception d'un dossier de consultation des entreprises pour la passation d'un Marché à Procédure Adaptée.

Analyse des offres selon les critères choisis dans le règlement de consultation.

Rédaction d'un rapport d'analyse des offres et des notifications. Soutien au maître d'ouvrage en cas de recours des candidats.

3) VISA :

Validation des plans d'exécution des ouvrages et procédés projetés par les entreprises.

4) DET : Direction de l'Exécution des Travaux

Suivi des travaux. Rédaction des ordres de service et des comptes rendus.

5) AOR : Assistance aux Opérations de Réception

Lors de la réception des travaux, le maître d'œuvre réalisera les contrôles et essais nécessaires. Rédaction des documents administratifs pour le versement de la subvention.

GM

Article 3 : Règlement de consultation

Date et lieu de remise des offres : le vendredi 18 février 2022 (11h00) à la mairie de Valbonnais (format numérique ou courrier, cachet de la poste faisant foi).

Pièces à fournir : L'offre comprendra :

- une partie candidature comprenant un extrait de Kbis (si structure nouvelle et méconnue pour ce genre de maîtrise d'œuvre), les moyens humains et matériels dédiés à la prestation et les références dans des prestations similaires.
- une partie offre comprenant le montant de la prestation ainsi qu'un mémoire technique et un planning d'intervention.

Jugement des offres : les offres seront jugées selon 2 critères pondérés comme suit

	Critères	Note sur	Pondération
1	Prix des prestations	10	70%
2	Moyens humains et références	10	30%

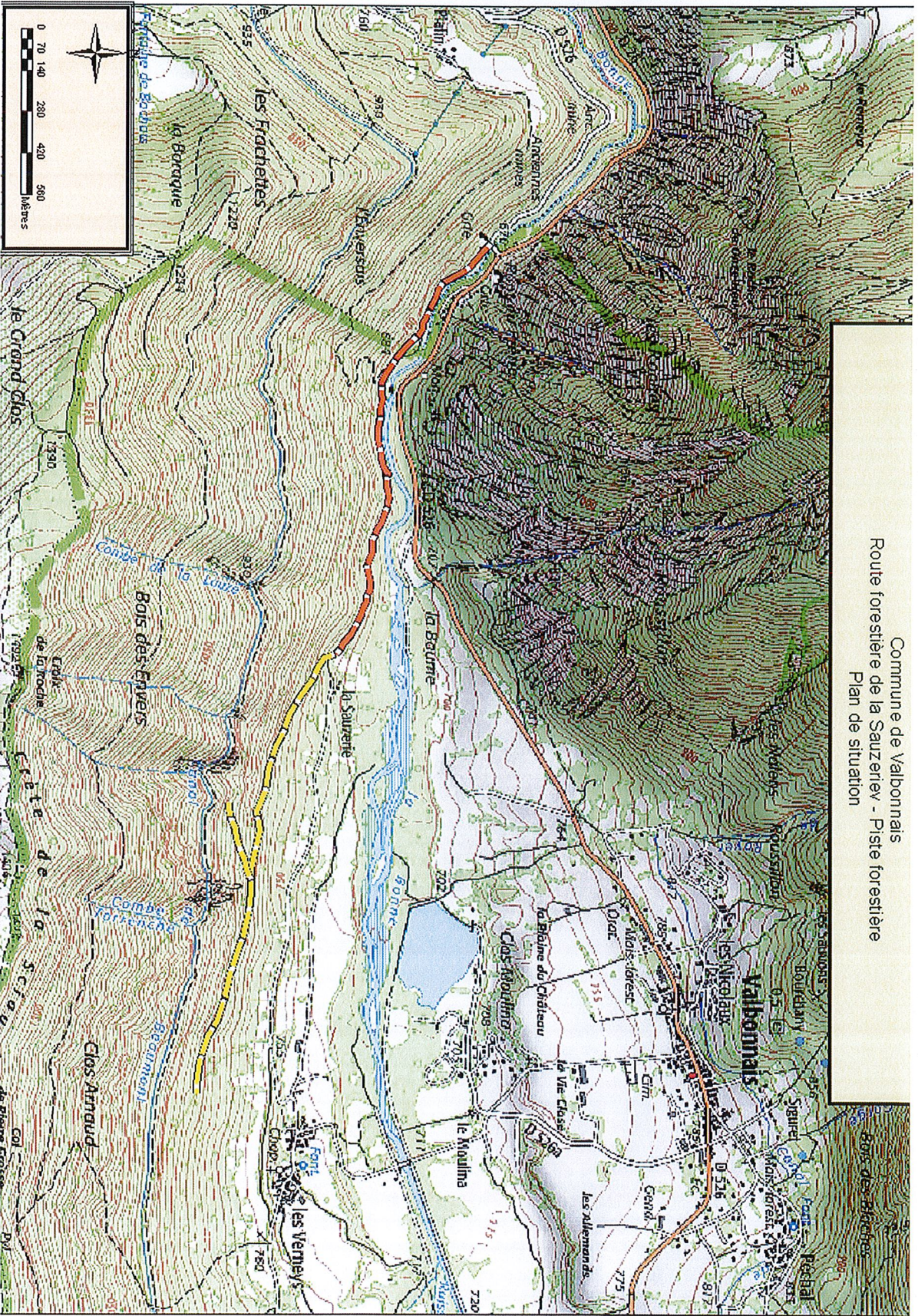
Renseignements : auprès de la mairie de Valbonnais aux heures d'ouverture du secrétariat ou par email.

Fait à Valbonnais, le 21 janvier 2022

Le Maire
Gilbert Mangin - *Mangin*



Commune de Valbonnais
Route forestière de la Sauzerrie - Piste forestière
Plan de situation



GM